

# 10 août 2020. Premier découpage aux Blagis. Surdensification et dégradation du cadre de vie et de la qualité de vie.

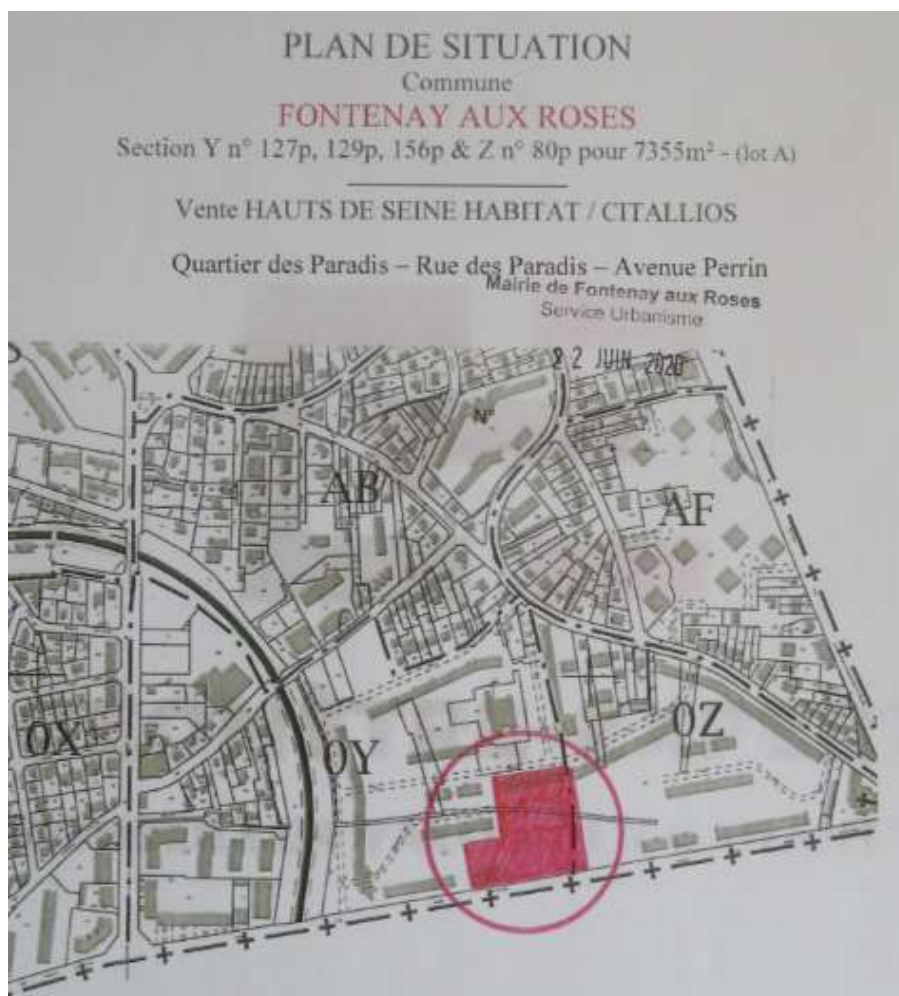
Le 10 août 2020, la Ville a accordé à CITALLIOS et à HAUTS DE SEINE HABITAT une division parcellaire aux Blagis. Références de ces demandes de division parcellaire : DP 92032 20 0038 et DP 92032 20 0040 ; demandes déposées le vendredi 26 juin 2020, 2 jours avant le second tour des élections municipales ...

Les acceptations de ces demandes par la ville ont été affichées le 11 août 2020 dans les locaux des services techniques, pas encore à ce jour (19 août) sur le terrain.

HAUTS DE SEINE HABITAT est le propriétaire actuel du terrain des Blagis où est situé actuellement la cité des Blagis.

CITALLIOS est un aménageur issu de la fusion de 4 SEM (Société d'Economie Mixte), dont la SEM 92. Les SEM sont des sociétés anonymes, dont les collectivités publiques doivent posséder entre 51 et 85 % du capital.

Cette division parcellaire concerne 7355 m<sup>2</sup> soit environ 9% de la surface de la cité des Blagis





Dans un premier temps HAUT DE SEINE HABITAT vend ces 7 355 m<sup>2</sup> à CITALLIOS (vente préparée en janvier 2020)

Le terrain cédé est compris entre l'Avenue Jean Perrin et la rue des Paradis.

Il comprend le bâtiment situé au 18 rue Alfred de Musset



Union Associative Fontenaisienne. 10 août 2020. Premier découpage aux Blagis. Surdensification et dégradation du cadre de vie et de la qualité de vie. Août 2020.

ainsi que la partie Ouest de l'immeuble situé le long de la rue des Paradis, celle qui correspond aux appartements situés aux numéros 15, 17, 19 et 21 de cette rue.



Cela entraîne la disparition des locaux :

- De l'Antenne Information Jeunesse (Pole Jeunesse)



- Du salon de coiffure,



- De l' Ecole des Femmes :



- De l'Accueil

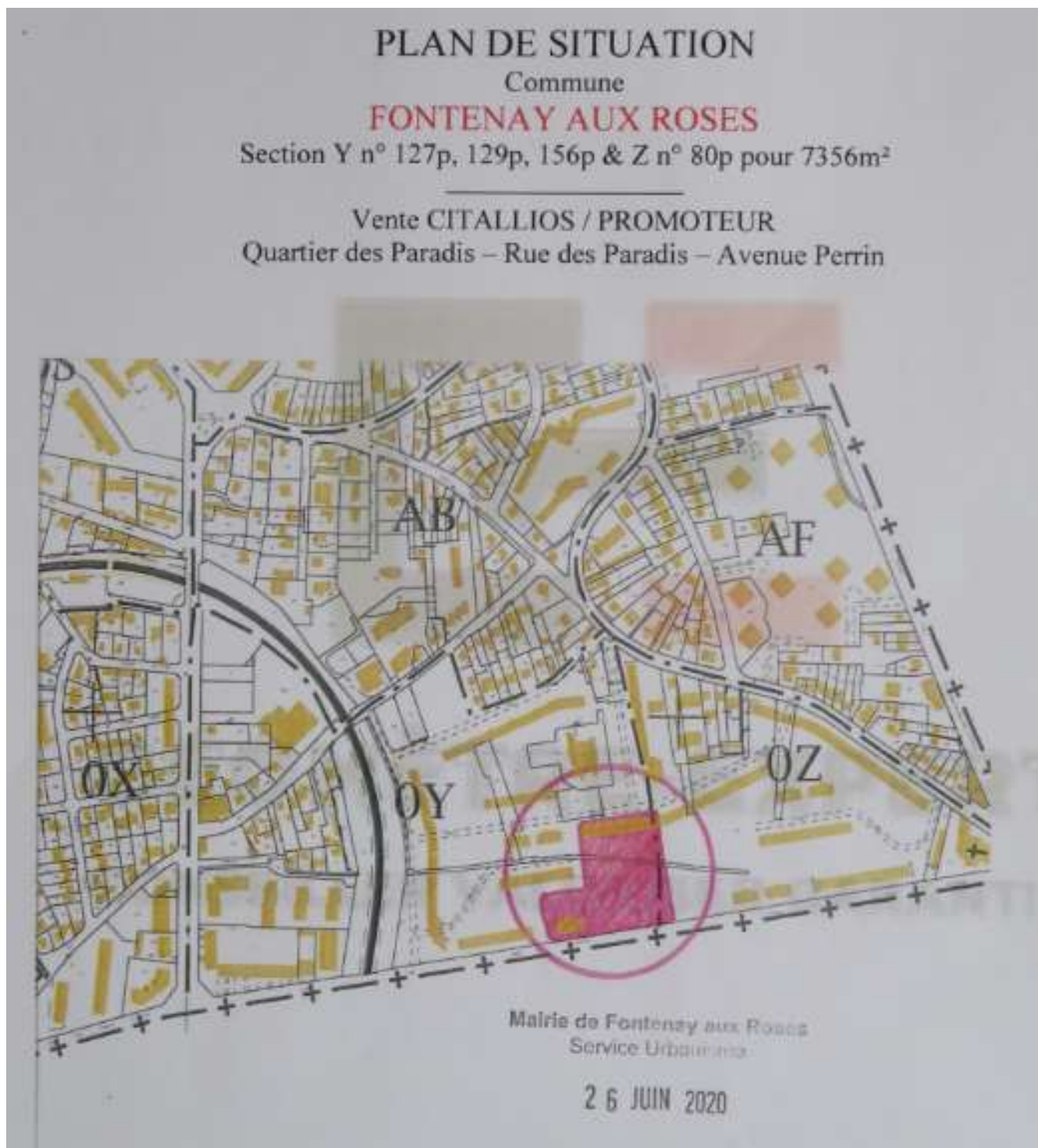


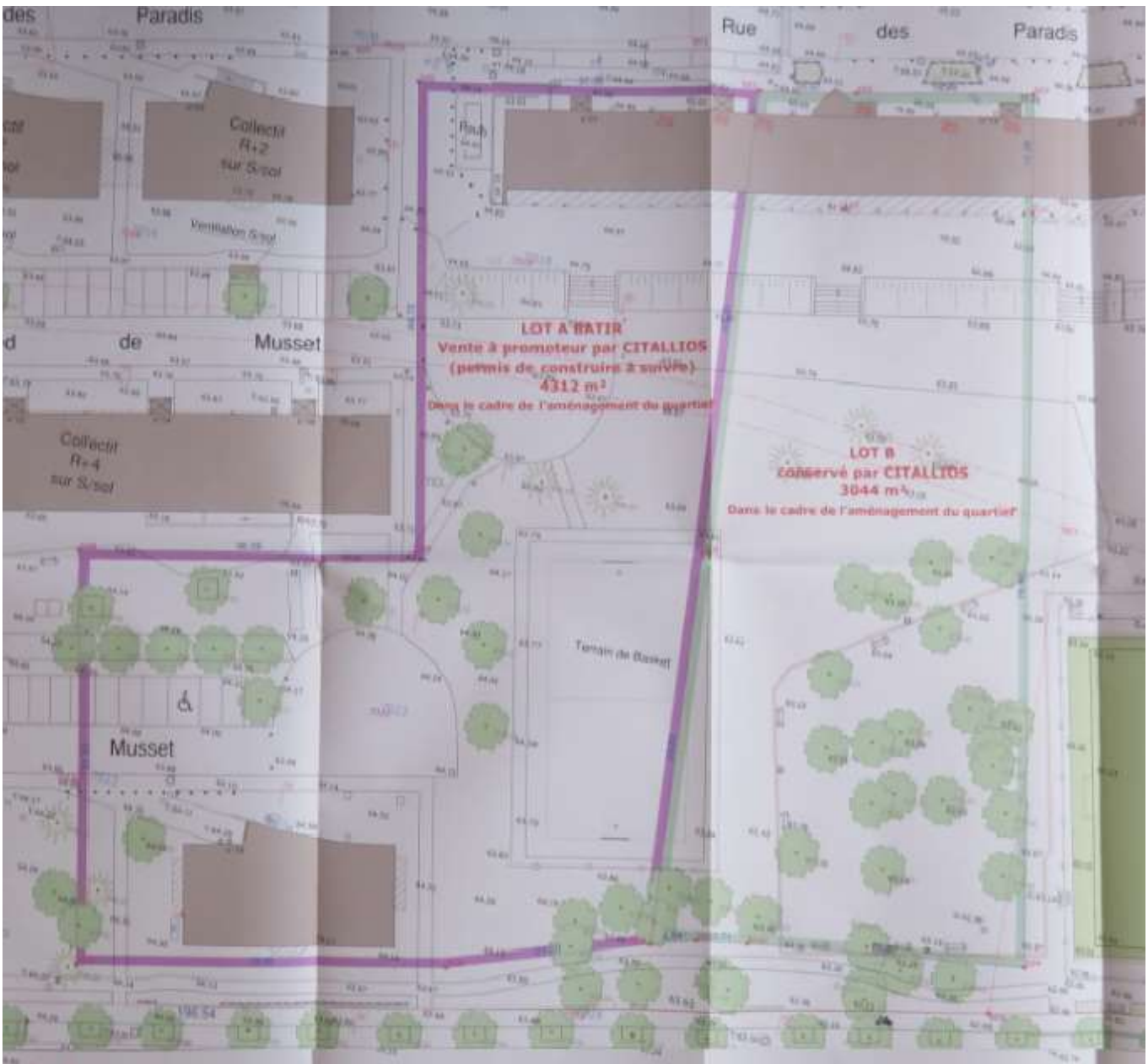
Enfin il entraine la suppression totale du terrain de basket.



Union Associative Fontenaisienne. 10 août 2020. Premier découpage aux Blagis. Surdensification et dégradation du cadre de vie et de la qualité de vie. Août 2020.

Dans un second temps, CITALLIOS revend une partie du terrain, soit 4355 m<sup>2</sup>, qu'elle a acquis à un promoteur (vente préparée en juin 2020)





Le promoteur va racheter 4312 m<sup>2</sup> des 7 355 m<sup>2</sup> qu'a acquis CITALLIOS, d'un seul tenant entre l'avenue Jean Perrin et la rue des Paradis ; seuls 3044 m<sup>2</sup> seront conservés dans le cadre de l'aménagement du quartier.

**La partie achetée par le promoteur comprend une vingtaine d'arbres de haute tige qui vont être probablement abattus et le terrain de basket des Blagis qui va être supprimé.**

Il serait intéressant que ces ventes et leurs caractéristiques, en particulier le montant de ces ventes soient rendues publiques, HAUTS DE SEINE HABITAT et CITALLIOS dépendant en majorité de capitaux publics

Ainsi un terrain qui avait été acquis, il y a 60 ans, à un cout modeste pour loger des personnes à faible et moyen revenus dans un cadre agréable avec de grands espaces verts et de nombreux arbres, va servir à faire de la spéculation immobilière dans le cadre d'une très forte densification : il serait prévu, d'après la demande de permis de construire, en date du 26 juin 2020..., d'édifier plus de 150 logements, 158 précisément, sur 4312 m<sup>2</sup>. Avec une moyenne de 2,3 habitant par logement cela correspond à 360 personnes qui seraient logés sur un terrain carré de 66 m de côté.

**L'ancien monde, celui qui ne prend en compte ni le réchauffement climatique, ni la Covid 19, l'ancien monde, celui de la surdensification, n'est pas mort, la municipalité de Fontenay continue à le soutenir. Pour la qualité de vie, pour la transition écologique, il faudra encore attendre.**

Union Associative Fontenaisienne

Dossier réalisé par Suzanne Bourdet Michel Faye aout 2020

Mail : [contact@pourfontenay.fr](mailto:contact@pourfontenay.fr)